

DEPARTEMENT
Loir et cher
CANTON
Romorantin-Lanthenay
COMMUNE
Romorantin-Lanthenay

REPUBLIQUE FRANCAISE

204/2026

Liberté - Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE

OBJET : Libertés Publiques et Pouvoirs de Police : Autres Actes Règlementaires
Travaux d'urgence sur réseaux EU – Rue de Loreux (D49)

Abrogation de l'arrêté n° 083/2026 du 16/02/2026

Vu la loi n° 82 – 213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements, et des Régions ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – Livre I – 6^{ème} et 8^{ème} parties ;
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié et complété, relatif à la signalisation routière ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-24, L 2213-1 et L 2213-2 ;
Vu le Code de la route ;
Vu l'arrêté n° 083/2026 du 16/02/2026 portant sur des travaux d'urgence sur réseaux EU, Rue de Loreux ;
Considérant qu'au vu des travaux effectués par VEOLIA, il y a lieu d'abroger l'arrêté n° 083/2026 du 16/02/2026 ;

- A R R E T E -

Article 1 : L'arrêté n° 083/2026 du 16/02/2026, concernant des travaux d'urgence sur réseaux EU, Rue de Loreux, est abrogé à compter de la publication de ce présent arrêté ;

Article 2 : Les prescriptions de l'arrêté n° 083/026 du 16/02/2026 prendront fin à compter de la publication de ce présent arrêté, suite à la réalisation des travaux ;

Article 3 : Le présent arrêté entrera en vigueur à compter de sa publication ;

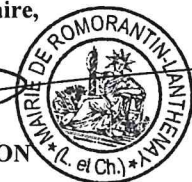
Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

A ROMORANTIN-LANTHENAY, le 10 avril 2026

Le Maire, Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte
Publié ou notifié le 14 AVR. 2026

Par délégation du Maire,
L'Adjoint,

Christophe THEODON



Date de mise en ligne sur le site internet :

15 AVR. 2026